

CHARTRE

CHARTRE DE LA POLITIQUE NUTRITIONNELLE

La relation entre l'alimentation et la santé est complexe et multi-factorielle. Tant les habitudes alimentaires que le style de vie sont importants. Tous les stakeholders concernés, le citoyen individuel inclus, ont un rôle à jouer dans cette thématique. L'industrie alimentaire s'engage à assumer son rôle et ainsi contribuer à une meilleure santé du consommateur.

L'industrie alimentaire produit une gamme très étendue de denrées alimentaires de qualité qui répondent aux nombreux désirs et besoins du consommateur et qui apportent à ce dernier un certain plaisir.

Le point de départ de l'industrie alimentaire, réunie au sein de FEVIA, à ce sujet est que chaque denrée alimentaire à sa place au sein d'un mode alimentaire équilibré.

Par cette charte, le soussigné s'engage à fournir des efforts spécifiques pour développer une politique nutritionnelle pro-active au niveau de l'entreprise.

L'ENTREPRISE SOUSSIGNÉE S'ENGAGE À :

- ✓ disposer d'une part, d'une connaissance suffisante des aspects nutritionnels et de santé de ses produits et d'autre part, des aspects nutritionnels et de santé du consommateur;
- ✓ informer le consommateur de manière adéquate, des aspects nutritionnels (notamment la composition) de ses produits;
- ✓ accorder, sur le plan de la recherche et du développement de nouveaux produits, une attention particulière à la complémentarité entre l'aspect nutritionnel et ceux du goût, du plaisir et de la facilité d'emploi;
- ✓ respecter le code de publicité autorégulateur développé par FEVIA et l'Union Belge des Annonceurs (UBA);
- ✓ collaborer directement ou indirectement aux programmes éducatifs stimulant les styles de vie sains, notamment sur le plan collectif;
- ✓ rester ouverte au dialogue relatif à la politique nutritionnelle avec toutes les parties concernées.